



*Fédération Française de Tennis de table*  
*Comité départemental Loire Haute-Loire*

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

  
Haute-Loire  
le DÉPARTEMENT

**Assemblée générale extraordinaire du Comité de la Loire Haute-Loire de tennis de table  
à Villars le vendredi 11 septembre 2020**

CD42-43 Présents :

Jean Michel BAZZALI, Didier BERTHELEMY, Martine BERTHELEMY, Gérard DEVAUX, Simon GARNIER, Bernard GOUTAGNY, Michel LAROERE, Michel NAYME, Jacques PERRIN, Emilie ROBERT.

CD 42-43 Excusés : Jean-Vincent FRERE, Ludovic SAGNOL, Clément TOCHON.

CD 42-43 assistant : Jérôme BESSET, Christine LATIERE (CTD)

Personnalités excusées, car retenues par d'autres obligations : Madame Blandine FEUTRIER, Monsieur Jordan DA SILVA (Maire de Villars), Monsieur Thierry HEYRAUD (Directeur adjoint des Services Techniques Départementaux de la Haute-Loire), Monsieur Marc BOLEA (Conseiller Départemental de Haute-Loire), Monsieur Claude CHANTEREAU (Président de la Ligue AURA), Monsieur Yves BONNEFOY (Vice-Président du Conseil Départemental de la Loire, chargé des Sports), Monsieur Régis JUANICO (Député de la Loire)

**Mot du Président :** (Jacques PERRIN)

Le Président Jacques PERRIN remercie le club de Villars et la municipalité pour leur accueil et l'assistance toujours aussi nombreuse : 39 clubs de la Loire et de la Haute-Loire sont présents sur 50 clubs.

Le quorum des voix étant atteint, l'Assemblée générale extraordinaire du Comité de la Loire Haute-Loire de Tennis de table peut se dérouler ce vendredi 11 septembre 2020 à 19h.

Jacques Perrin excuse Monsieur le Maire Jordan Da Silva, qui ne peut pas être présent. Il donne la parole à la Première Adjointe, Madame Viviane COGNASSE :

**Allocution de Madame Viviane COGNASSE :**

Je tiens à excuser l'absence de Monsieur le Maire, qui a demandé à Monsieur Christian RAYNAUD et à moi-même de le représenter. Je note la présence de Monsieur Paul CELLE, du Conseil Départemental de la Loire, et qui connaît bien Villars.

Notre commune est composée de 1200 habitants. Notre passé a été marqué par les mines et la passementerie.

Notre mairie est implantée dans le vieux château de Villars.

Nous tenons à conserver le cœur du village.

Villars est riche en associations : 60, dont 18 associations sportives. Le Tennis de Table est une de mes favorites : elle est très dynamique dans tous les domaines.

Ne pouvant pas rester plus longtemps, je vous souhaite une bonne assemblée Générale, tout en respectant les gestes barrières.



*Un trophée est remis à la ville de Villars.*

### **Minute de silence :**

Jacques Perrin propose une minute de silence en mémoire de tous les pongistes décédés au cours de cette année.

### **Nouveaux statuts et règlement intérieur**

Jacques PERRIN propose le vote des nouveaux statuts et du règlement intérieur. Envoyés à l'avance aux clubs et validés par la FFTT, **ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.**

### **Election du Comité Directeur :**

Jacques PERRIN indique que tous les membres du Comité Directeur se représentent. La liste se trouve dans l'enveloppe distribuée à l'entrée.

**La liste est approuvée à l'unanimité** (nombre de voix : 132)

#### **Liste des membres élus :**

Jean-Michel BAZZALI  
Didier BERTHELEMY  
Martine BERTHELEMY  
Gérard DEVAUX  
Jean-Vincent FRERE  
Simon GARNIER  
Bernard GOUTAGNY

Michel LAROERE  
Michel NAYME  
Jacques PERRIN  
Emilie ROBERT  
Ludovic SAGNOL  
Clément TOCHON

Les membres du Comité Directeur se retire pour désigner le Président et le Vice-Président ; **Jacques PERRIN** reste président, le vice-président sera **Michel LAROERE**.

### **Approbation du compte-rendu de l'AG à Monistrol-sur-Loire du 20 Septembre 2019 :**

Le compte-rendu de l'AG du Vendredi 20 Septembre 2019 à Monistrol-sur-Loire a été remis aux participants avant la réunion.

**Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.**



**Assemblée générale du Comité de la Loire Haute-Loire de tennis de table  
à Villars le vendredi 11 septembre 2020**

**Allocution du Président** : par Jacques PERRIN

“Et oui, une saison de plus s’est terminée et nous voici sur un nouveau mandat de 4 ans.

Cette saison a été particulière avec ce fameux Virus. En dehors de la maladie, c’est dommage pour le Ping ligérien, car nous étions partis sur des bases où nous devions pulvériser le nombre de licenciés, mais malgré tout, grâce à vos efforts, nous avons fini sur un résultat positif.

Vous avez vu qu’à cause du virus le championnat n’a pas pu aller à son terme. Un effort a été fait au niveau du Comité pour le remboursement d’une partie des rencontres non jouées.

Pour le prochain mandat, mon équipe et moi, nous repartons, si vous le voulez bien, pour faire progresser le Ping dans la Loire et la Haute-Loire avec votre soutien. Nous sommes actuellement à un peu plus de 2700 licenciés, j’aimerais qu’avec vous et votre énergie, nous passions la barre symbolique de 3000 licenciés en fin de mandat.

Bonne saison à tous, bien qu’avec le Virus tout sera très compliqué.

**Allocution du Secrétaire Général** : par Bernard GOUTAGNY

“La saison 2019/2020 s’est brutalement arrêtée à la mi-mars en raison de la crise sanitaire au Covid 19. La FFTT a déclaré cette année « blanche », car plus de la moitié des matchs de la 2ème phase du championnat par équipes n’ont pas été joués.

Malgré tout nous avons assisté à de bonnes initiatives et à de très bons résultats.

Au mois d'octobre 2019, l’Entente Feurs/Civens avait organisé un tournoi ouvert à toutes, une bonne façon de motiver les féminines. Une dizaine d’entre elles étaient présentes, de la plus novice (sans licence) à la plus expérimentée.

L’équipe féminine du club de Villars a terminé 1ère de sa poule en fin de 1ère phase, gagnant tous ses matchs. Grosse déception : n’ayant pas la possibilité de disputer les championnats féminins et masculins en même temps, elles ont dû faire le choix difficile de ne pas jouer en pré-nationale.

Participation du Tennis de Table au Téléthon :

A l’initiative du conseil municipal des jeunes de Saint-Romain-le-Puy, un tournoi de tennis de table a été organisé. Les clubs de Veauche et de Saint-Chamond ont également organisé leurs tournois pour cette cause.

Clément Berthier, du LNTT, grâce à ses performances, espérait être qualifié pour participer aux Jeux Paralympiques de Tokyo, qui sont reportés à 2021.

Ibrahim Diaw, qui évolue dans le club de Pro B du LNTT, avait été qualifié pour représenter le Sénégal aux Jeux Olympiques de Tokyo.



*Fédération Française de Tennis de table*  
*Comité départemental Loire Haute-Loire*



Lors du Tournoi Régional Vétérans, qui a eu lieu début février, nos pongistes ont bien représenté le Comité :

Martine Pontille (du LNTT) a terminé première de la catégorie V4 Dames.

Bruno Fréry et Marc Staron (club de St Chamond) sont arrivés 1er de leur catégorie.

Daniel Jolivet (du GEOSE) obtenait la médaille d'argent dans sa catégorie (V5 hommes).

Martine Pontille et Daniel Jolivet étaient qualifiés pour participer au tournoi national, Vétérans.

Aux Championnats de France qui se sont déroulés fin février – début mars 2020 à Arnas dans le Rhône, Dorian Zheng et Paul Gauzy (du LNTT) ont obtenu la médaille de bronze en double. Au cours de cette compétition, deux jeunes arbitres (AR), Romane et Vadim Mabrut-Saunier du club de Villars ont officié durant les deux jours. Ils faisaient équipe avec un Arbitre National (AN). Leurs prestations ont été remarquées.

Bravo et merci à tous les deux.

L'action des deux salariés du Comité, auprès des écoles, permet de faire connaître notre discipline aux jeunes. Nous les remercions car ce sont les clubs qui en sont bénéficiaires, puisqu'ils accueillent régulièrement de nouveaux joueurs après le passage de Christine ou Jérôme.

Merci aux éducateurs pour leur disponibilité, leurs conseils...

Merci aux membres du Comité Directeur, pour leur action et leur bon état d'esprit.

Merci pour l'aide que nous apporte le Département de la Loire, ainsi que le Département de la Haute-Loire.

Merci à la Ligue pour son soutien.

Nous souhaitons à tous une bonne reprise dans notre discipline avec l'espoir que tout se déroulera dans la bonne humeur et sans problème.

**Allocution du Trésorier** : par Michel NAYME

#### **BILAN :**

Comme vous pouvez le constater le bilan de la saison 2019-2020 présente un déficit de 1932 €.

Ce bilan aurait pu être légèrement positif de 1068 €, mais nous avons décidé de faire une provision de 3000 €, pour éventuellement apporter une aide aux clubs en difficulté suite aux conséquences du COVID, mais aussi pour montrer aux instances nationales que le mouvement sportif a lui aussi souffert de cette crise sanitaire.

Ce bilan aurait pu être plus déficitaire sans les aides apportées :

- par la CRAM, pour la mise en activité partielle de Jérôme pour la garde de ses enfants.

- par l'Etat, pour la mise en chômage partiel de Christine.



A noter aussi que pendant toute la phase pandémie (Mars - Juin), nous avons maintenu le salaire de nos éducateurs.

Je ne vais pas vous abreuver de chiffres, vous pouvez constater que tous les postes comptables sont pratiquement tous négatifs.

Domage, car nous étions partis pour faire une excellente saison à la vue des chiffres de la licenciation (+3292 €), un des seuls éléments positifs de ce bilan.

### **FONCTIONNEMENT :**

Pour cette nouvelle saison, il ne sera pas envoyé de facture avant le début de la 2ème phase, seuls les acomptes seront à régler avant la fin de la 1ère phase, suivant le calendrier fixé. En 2ème phase, le nombre de factures sera limité afin de ne pas alourdir le travail des trésoriers.

### **TARIFS 2020-2021 :**

Il n'y a aucune augmentation des tarifs des licences ou du prix d'engagement pour les compétitions.

Pour prendre part aux difficultés financières des clubs, la fédération a décidé de réduire le prix de la ré-affiliation des clubs à 49€ soit une réduction de 75€.

A titre personnel, je me porte candidat pour faire partie du nouveau comité directeur, en revanche si quelqu'un a des compétences en comptabilité et trésorerie, je suis prêt à lui céder ma place.

De tout façon, cela sera mon dernier mandat, mais je ne partirai pas sans avoir formé mon remplaçant.

Bonne saison à tous"

### **Allocution du Vérificateur aux comptes :** par Bernard CHAPELON

« Le 24 août dernier, nous nous sommes réunis : Michel, le comptable de la Ligue et moi-même. Les dotations en provision sont correctes. Le fond de roulement du Comité est aux alentours d'une période de 100 jours.

Le Comité est en bonne santé financière. »

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité.**

### **Développement et Communication :** par Jérôme BESSET

Jérôme présente l'E-Pass Ping et les PPP (Premiers Pas Pongistes)

Il est possible de faire gratuitement pour les clubs leurs affiches et leurs sites internet.

Plus de détails dans le Palmarès 2019-2020.

### **Technique :** par Christine LATIERE

Christine fait le point sur les formations.



*Fédération Française de Tennis de table*  
*Comité départemental Loire Haute-Loire*

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

  
Haute-Loire  
le DÉPARTEMENT

Les cycles dans les écoles ont repris, mais il lui reste quelques créneaux pour accueillir des cycles dans de nouvelles écoles, afin de venir en aide aux clubs en difficulté.  
Plus de détails dans le Palmarès 2019-2020.

Jacques PERRIN remercie les éducateurs pour leur travail, qui permet d'avoir une augmentation constante du nombre de licenciés. Il précise que le nombre de licences de cette année aurait largement dépassé celui de la saison dernière, si tous les PPP programmés avaient eu lieu. Il rappelle le challenge d'arriver à 3000 licenciés en fin de mandat.





*Fédération Française de Tennis de table*  
*Comité départemental Loire Haute-Loire*



**Critérium Fédéral :** par Simon GARNIER

Il n'y a eu que 3 tours, mais 215 joueurs inscrits. En moyenne 200 joueurs ont participé à chaque tour.

En positif : c'est que toutes les catégories jouent sur un seul lieu.

Il y a eu création d'une D4 Senior.

Rappel : pour les joueurs susceptibles de jouer en Régional ou en National, la date limite d'inscription est le 18 septembre 2020.

Simon remercie les joueurs qui ont aidé au démontage de la salle après chaque tour.

Pour cette année les gestes barrières sont à respecter. Des lingettes seront à disposition pour que chaque joueur nettoie sa demie table après chaque partie. Il y aura aussi du gel hydro alcoolique.

**Championnat Jeunes :** par Martine et Didier BERTHELEMY

"A cause de la pandémie au COVID 19, le Championnat Jeunes s'est arrêté la veille du 4ème tour.

De ce fait les titres n'ont pas été disputés.

Nous remercions les clubs qui, majoritairement, ont respecté les délais pour les inscriptions.

Un autre point positif, à part une ou deux exceptions, les équipes qui se déclaraient forfaits au dernier moment ont pensé à prévenir le Juge Arbitre, ce qui a permis de ne pas prendre de retard pour le début des compétitions.

Au niveau des équipes inscrites, cette année nous avons battu un record : 140 équipes inscrites pour le 3ème tour. Cette année il n'y avait que 2 équipes féminines : 1 en benjamin et 1 en minime. De ce fait elles ne se sont pas rencontrées. On peut noter la présence de plusieurs équipes mixtes.

Cette année ce sont les cadets qui étaient les plus nombreux, suivis de près par les minimales.

Pour la zone Sud, nous avons été obligés de maintenir le pôle de St Chamond pour le tour 3 à cause du nombre important d'équipes minimales engagées, et d'augmenter le nombre de tables à Boën pour les cadets.

Pour la zone Nord, il y a eu diminution d'équipes participantes.

Pour information, quelques nouveautés sont prévues concernant le règlement du Championnat Jeunes pour la saison à venir.

Nous remercions vivement les clubs qui accueillent le Championnat Jeunes. Nous apprécions leur dévouement."



## **Arbitrage : par Emilie ROBERT**

### **Rapport Commission Arbitrage**

“Voilà maintenant un an que j’ai le plaisir de présider cette commission départementale de l’arbitrage.

Cette saison 2019-2020 très particulière, à bien des égards, laissera pour beaucoup d’entre nous (et j’en fais partie) une impression d’inachevé. Cependant une certaine satisfaction existe vis-à-vis de tout ce qui a pu tout de même être accompli.

Dans un premier temps, voici un bilan des actions que la Commission a pu mener au cours de la saison :

#### **- Formation Arbitre Régional :**

3 dates ont été proposées mais seulement deux sessions ont eu lieu en raison d’un nombre de stagiaires trop faible pour l’autre date.

18 stagiaires sur 20 ont obtenu leur formation théorique.

7 stagiaires ont pu valider leur pratique et donc obtenir leur diplôme.

11 stagiaires devront donc valider leur pratique avant la fin de saison 2020-2021 pour obtenir leur diplôme.

#### **- Formation Juge-Arbitre 1 :**

3 dates ont été proposées et toutes ont pu avoir lieu.

13 stagiaires sur 13 ont obtenu leur formation théorique.

1 stagiaire a pu valider sa pratique et obtenir son diplôme.

10 stagiaires devront donc valider leur pratique avant la fin de saison 2020-2021 pour obtenir leur diplôme.

#### **- Formation Continue (ex recyclage) AR et JA1 :**

5 sessions ont pu être organisées en demi-journée (samedi matin) ou en soirée sur la semaine.

Nouvelle formule proposée et mise en place pour plus d’interactivité et d’échange entre les participants : bilan très positif car formule très appréciée par tous.

51 stagiaires ont suivi des sessions de formation continue.

La CDA 42-43 s’est également investie dans le groupe d’organisation de la Journal Amicale du Corps Arbitral piloté par la Ligue Auvergne Rhône Alpes. Nous avons assisté à de nombreuses réunions de travail et proposé notre aide dans l’élaboration de documents supports, dans la recherche d’une salle et d’un traiteur. Cette journée était prévue le 27/06/2020 puis reportée au 26/09/2020 (au moment de la rédaction de ce rapport, il est fort probable qu’elle soit de nouveau reportée à juin 2021).

La CDA 42-43 tient ensuite à féliciter Romane et Vadim MABRUT-SAUNIER. En effet, ces deux jeunes AR ont répondu à l’appel aux bénévoles et ont officié lors des championnats de France qui ont eu lieu à ARNAS. Ils étaient en binôme avec les AN.





*Fédération Française de Tennis de table*  
*Comité départemental Loire Haute-Loire*



La CDA 42-43 remercie également tous les clubs et les communes qui ont mis des salles à disposition pour permettre de dispenser les formations dans de bonnes conditions : Andrézieux, Feurs, Montrond-Les-Bains, Sorbiers, St Priest En Jarez et Unieux.

A titre personnel, je tiens à remercier les membres du Comité Directeur pour leur accueil et leur confiance.

Ensuite, je voudrais témoigner de toute ma gratitude envers Mme COSTILHES Evelyne qui m'accompagne dans ma prise de fonction ainsi que lors des séances de formation que nous dispensons et dont l'aide quotidienne est si précieuse. Notre travail en binôme fonctionne bien et j'apprends à chacun de nos échanges.

Enfin, la CDA 42-43 souhaite une bonne saison 2020-2021 à tous et reste à votre disposition pour toute question en lien avec l'arbitrage ou les formations ( cda.4243@laura-tt.fr ).”

### **Championnat par équipes : par Jacques PERRIN**

Il y a beaucoup de désistement au niveau régional, la Ligue a dû effectuer pas mal de repêchage. Il en a été de même au niveau départemental. 2 clubs ont été obligés de supprimer leur équipe de pré-régional. Jacques regrette que certains clubs aient dû supprimer leur équipe 1, au lieu de supprimer une équipe d'un niveau inférieur.

Il est rappelé qu'il faudra respecter les gestes barrières, même si c'est un coût pour les clubs, et se conformer aux instructions des mairies. Dans la mesure du possible, le Comité ne souhaite pas que la commission sportive ait des réclamations d'ordre sanitaire. C'est le JA qui devra s'assurer du bon respect de ses règles.

Chaque club devant respecter les règles sanitaires imposées par leur mairie, les clubs qui reçoivent sont invités à prévenir leurs adversaires, quelques jours avant la rencontre, des conditions particulières (vestiaires non accessibles, pas de douches...).

Un sondage sera envoyé aux clubs afin de savoir si le club préfère jouer le samedi ou le dimanche.

Pour le championnat jeunes, le Comité envisage d'augmenter le nombre de salles pour accueillir les jeunes si le nombre de joueurs reste identique à l'an dernier.

### **Allocution de Monsieur Christian RAYNAUD, adjoint aux sports à Villars :**

Les rencontres sportives doivent continuer à se dérouler dans la convivialité, dans le respect des gestes barrières. Dans la mesure du possible, ces temps conviviaux sont à privilégier en fin de rencontre.

Un dirigeant de club explique qu'il faudrait privilégier un service par le club, plutôt que chacun se serve, par exemple, prévoir une assiette par joueur.



*Fédération Française de Tennis de table*  
*Comité départemental Loire Haute-Loire*



La mairie soutient activement le mouvement sportif. Le Tennis de Table de Villars peut compter sur sa mairie : chaque année le club a une subvention. Il a la possibilité de demander une subvention exceptionnelle si besoin.

*Une récompense est remise au club de Villars Tennis de Table.*



**Allocution de Monsieur Paul CELLE, conseiller départemental de la Loire :** (Ancien maire de Villars)

Les différentes missions du département sont expliquées : aide à la Maison des Sports, au CTD (Conseiller Technique Départemental); action sanitaire et sociale, aide aux centres d'hébergement des personnes âgées, aide aux pompiers...

Monsieur CELLE souligne le soutien apporté au club Tennis de Table Villars lorsqu'il était maire.

Il félicite le Comité de Tennis de Table pour avoir réussi la fusion entre la Loire et la Haute-Loire.

Il est étonné par le nombre important de licenciés et de clubs en Loire et Haute-Loire.

**Remise des récompenses :**

- **Mérite exceptionnel :** Pascal TISSOT, Président du club de Feurs/Civens TT
- **Club ayant le plus grand nombre de licenciés :** LNNT, son Président, Yannick BERTHIER, rappelle qu'il n'a pas été possible de présenter l'équipe de Pro B en raison du COVID. Il confirme que IBA est bien sélectionné aux prochains Jeux Olympiques. Le 1<sup>er</sup> match de Pro B est le dimanche après-midi 25 octobre 2020. Il souhaite qu'un jour un jeune ligérien intègre l'équipe de Pro B du LNNT, car il pense qu'on est tous invité à faire évoluer le Tennis de Table au niveau du Comité.
- **Challenge des clubs :** LNNT
- **Plus forte progression de licences :** LNNT

PERRIN Jacques Président

BERTHELEMY Martine Secrétaire